

## ACCUEIL PERISCOLAIRE-EXTRASCOLAIRE & RESTAURANT MUNICIPAL

### TARIFS 2022-2023

Prestation	Tarif (€) en fonction de la tranche de Quotient familial CAF				
	0 à 592	593 à 850	851 à 1151	1152 à 1500	1501 et plus
Accès au service et frais de dossier	25 € facturés pour l'ensemble des enfants composant le foyer. 12.50€ facturés pour les familles monoparentales ou les parents divorcés (dans la mesure où il n'y a pas d'autres enfants, inscrits à Talensac, issus d'une nouvelle union)				
<b>Accueil périscolaire (périodes scolaires)</b>					
Accueil périscolaire matin et soir (prix au 1/4 d'hr entamé) <i>7h30-8h45 // 16h30-18h45</i>	0.40 € (1.60€/heure)	0.48 € (1.92€/heure)	0.51 € (2.04€/heure)	0.54 € (2.16€/heure)	0.56 € (2.24€/heure)
Accueil périscolaire du mercredi (avec goûter) <i>Avec repas : 12h15-17h</i> <i>Sans repas : 13h30-17h</i>	5.40 €	6.10 €	6.90 €	7.30 €	7.60 €
Repas du lundi, mardi, jeudi et vendredi <sup>1</sup>	1 €	1 €	4.15 €	4.35 €	4.50 €
Repas du mercredi	3 €	3.40 €	4.15 €	4.35 €	4.50 €
Goûter <i>(Accueil périscolaire du soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis)</i>	0.42 €	0.51 €	0.54 €	0.57 €	0.60€
Absence accueil périscolaire matin et soir	1 € le matin et 2 € le soir				
Autres absences non prévues : mercredi ou repas	Facturées au même tarif que la réservation				
Dépassement horaire (Après 18h45)	3 € par ¼ d'heure entamé				
Présence non prévenue	+1€ par demi-journée +2€ par repas (L'équipe d'animation ne pourra accueillir l'enfant que si le taux d'encadrement est respecté)				

<sup>1</sup> Voir paragraphe « Tarification sociale »

### Accueil extrascolaire (vacances scolaires)

Accueil matin et soir (prix au 1/4 d'hr entamé) <i>7h30-9h // 17h-18h45</i>	0.40 €	0.48 €	0.51 €	0.54 €	0.56 €
Matinée <i>Avec repas : 9h-13h30 Sans repas : 9h-12h</i>	4.9 €	5.6 €	6.3 €	6.7 €	7 €
Après-midi (avec goûter) <i>Avec repas : 12h-17h Sans repas : 13h30-17h</i>	5.4 €	6.1 €	6.9 €	7.3 €	7.6 €
Journée complète (avec repas et goûter) <i>9h-17h</i>	10.70 €	12.20 €	14.05 €	14.75 €	15.45 €
<b>Repas vacances scolaires</b>	3 €	3.40 €	4.15 €	4.35 €	4.50 €
Absence non prévenue	Facturée au même tarif que la réservation				
Dépassement horaire (Après 18h45)	3 € par ¼ d'heure entamé				
Présence non prévenue	+1 € par demi-journée +2€ par repas (L'équipe d'animation ne pourra accueillir l'enfant que si le taux d'encadrement est respecté)				